

PEER-B: Vers un cadre stratégique pour l'ancrage structurel des pairs-aidants dans les SSM axés sur le rétablissement

	Ancrage au sein des réseaux	Visibilité et partage des connaissances	Contrôle de la qualité	Définition de la politique via la cocréation	Fonctions et positionnement
RECOMMANDATION	La pair-aidance est ancrée de manière structurelle à l'échelle des réseaux de SSM. Les objectifs, les mandats et les conditions annexes en matière d'engagement, de soutien et de contrôle de la qualité sont clairs.	On investit dans un écosystème de connaissances tous secteurs confondus qui renforce la visibilité, l'accessibilité et l'ancrage sociétal de la pair-aidance.	Le contrôle de la qualité au sein des SSM rend l'ancrage structurel, le soutien et l'impact de la pair-aidance et de l'expertise du vécu visibles.	Les pairs-aidants sont associés structurellement et au même titre que les autres acteurs à la prise de décision à tous les niveaux : celui de l'organisation, du réseau de SSM, de la région et à l'échelon fédéral.	Un profil de fonction par niveaux est défini à titre indicatif. Il précise les divers rôles, les responsabilités et le positionnement des pairs-aidants au sein des SSM et sert de fondement à une rémunération équitable, le soutien et les possibilités d'évolution professionnelle.
ACTIONS	Ancrage dans les plans stratégiques pluriannuels des réseaux de santé mentale	Dresser une carte des expériences intersectorielle	Définir un cadre de qualité à plusieurs niveaux autour de la pair-aidance et de la connaissance issue de l'expérience	Définir via la cocréation un cadre de référence pour l'élaboration des politiques	Lancer un trajet de développement faisant l'objet d'un consensus
	Créer un groupe de travail transversal par réseau de SSM	Faciliter les rencontres, les échanges et l'apprentissage par la pratique	Prévoir périodiquement des moments de dialogue sur la qualité		Étudier le lien avec les cadres de rémunération et d'évaluation
	Rédiger une feuille de route en guise de soutien				
	Renforcer le suivi et le pilotage sur le plan de la politique				
	Transposer à l'échelle de l'organisation				

PEER-B: Vers un cadre stratégique pour l'ancrage structurel des pairs-aidants dans les SSM axés sur le rétablissement

	Statut et rémunération	Formation et évolution professionnelle	Intervision et soutien	Financement durable	Soutien à l'équipe et formation
RECOMMANDATION	Un cadre directeur est défini. Il précise la différence et la complémentarité entre les pairs-aidants bénévoles et ceux qui sont rémunérés, en accordant une attention particulière au rôle de la mise au travail progressive.	Une offre de formation de qualité et abordable, organisée par modules, est prévue pour les pairs-aidants. Elle doit à la fois être accessible, offrir des possibilités d'approfondissement et favoriser l'évolution professionnelle.	On garantit aux pairs-aidants l'accès à l'intervision et à la formation permanente dans un climat sûr.	Le financement des pairs-aidants est guidé par le principe de durabilité au lieu d'être subordonné au fait d'être appelé ponctuellement pour un projet.	On renforce les équipes thérapeutiques et les (futurs) professionnels pour qu'ils puissent reconnaître à sa juste valeur la pair-aidance, la mettre à profit et l'intégrer.
ACTIONS	Définir un cadre conceptuel pour l'évaluation qui fait autorité	Faire connaître l'état de la situation en ce qui concerne le paysage de la formation	Recenser les besoins et les pratiques actuelles	Ancrer la pair-aidance dans les logiques de projets et de financement	Élaborer des trajets de formation et d'accompagnement destinés aux équipes et aux organisations
	Protéger les statuts et les droits sociaux	Élaborer une structure de formation comprenant des modules de base et d'approfondissement	Mettre au point une offre d'intervision et de formation coordonnée et intersectorielle	Rendre les initiatives et les projets actuels pérennes	Ancrer la pair-aidance dans l'enseignement supérieur classique
	Réformer le système d'intervention pour le recours à des bénévoles	Prévoir des lieux de stage et d'apprentissage en alternance de qualité	Garantir l'accès à une formation plus large au sein des organismes de soins de santé mentale	Mettre au point des modèles de financement structurel	
		Investir dans des trajets d'accueil et de formation faciles d'accès	Créer un hub partagé pour les connaissances et la formation		
		Explorer un trajet pour les compétences acquises antérieurement			